

CHÂTEAURENAULT — Croiseur de 1^{re} classe (1902~1917).

• **Commandant de BALINCOURT** : « Les flottes de combat en 1914 », éd. Augustin Challamel, Librairie maritime et coloniale, Paris, c.a. 1914, 792 p.

Châteaurenault (1898). — Longueur 140^m; largeur 18^m; tirant d'eau 7^m,50. — Déplacement 8.200^t; 3 machines de 24.000 chevaux et 23^e; 28 chaudières Sigaudy et Normand; endurance 7.500 milles à 12ⁿ.

DÉFENSE. — (1) Ceinture cellulaire de bout en bout, cofferdam vide.

(2) Pont cuirassé de 60^{mm} et 100^{mm} au glacis, montant à 0^m,95 au-dessus de l'eau et descendant à 1^m,40 au-dessous.

(3) Casemates ayant 60^{mm} extérieurement et 40^{mm} intérieurement.

(4) Boucliers des pièces de gaillard : 50^{mm} et 20^{mm} pour celles des casemates, qui ont au bas un renfort de même épaisseur.

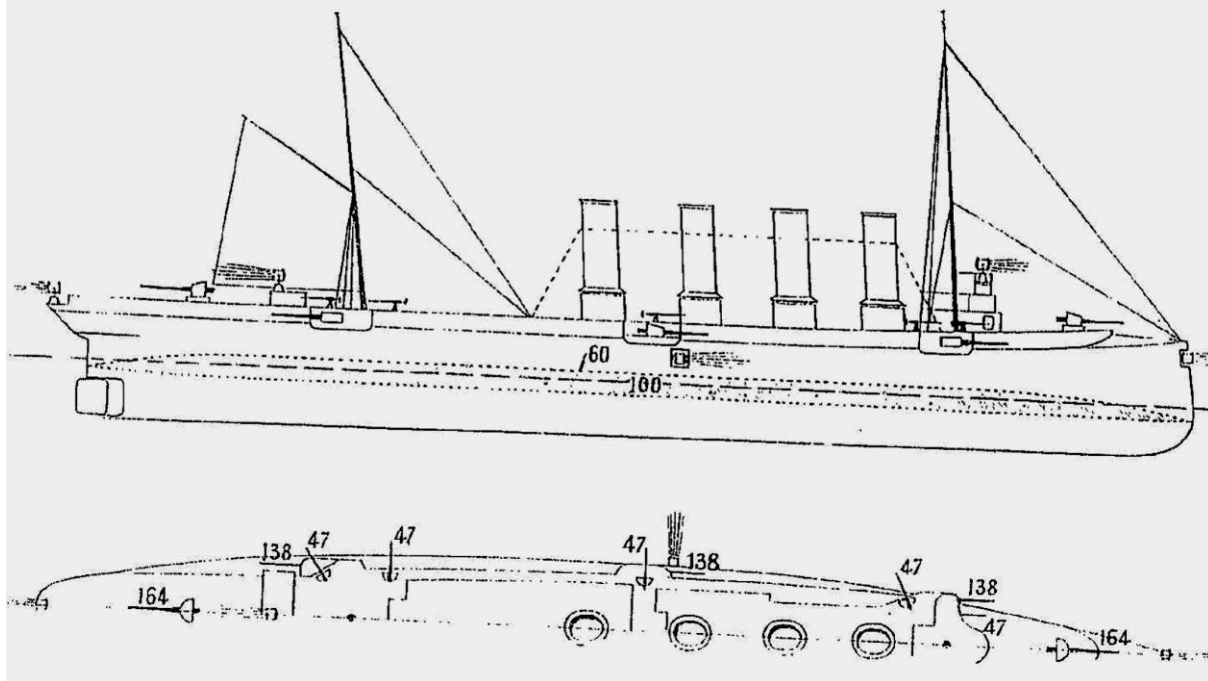
ATTAQUE. — (1) Deux 164^{mm} : un à chaque extrémité du pont.

(2) Six 138^{mm} dans les casemates latérales.

(3) Douze 47^{mm} : six sur les casemates, deux par le travers du grand mât et deux par passerelle avant et arrière.

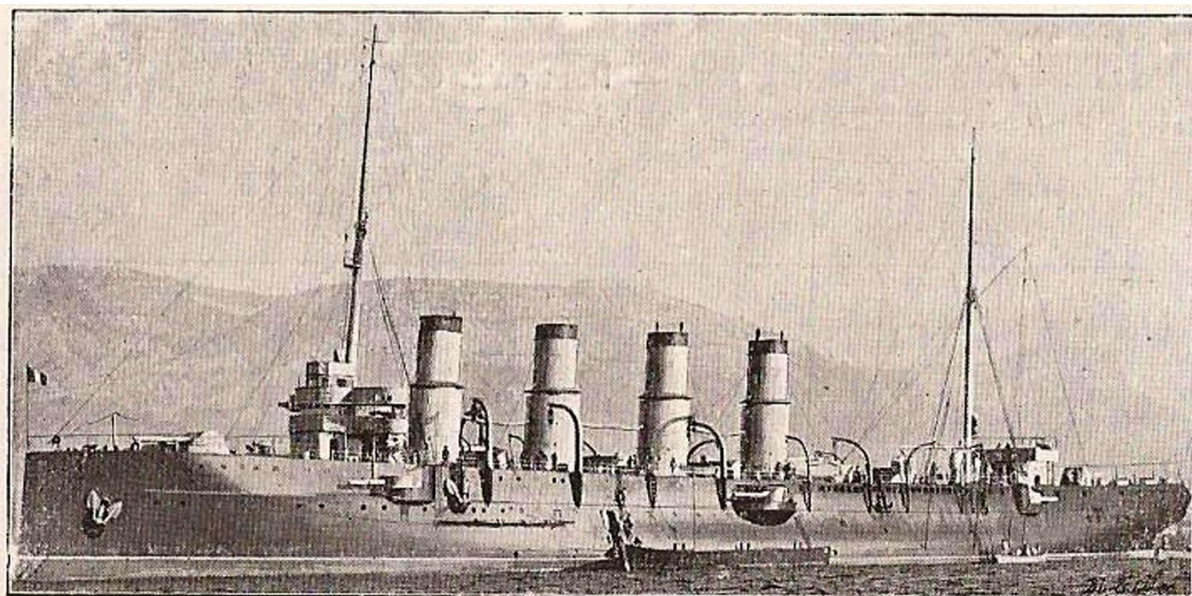
(p. 423)

Châteaurenault.



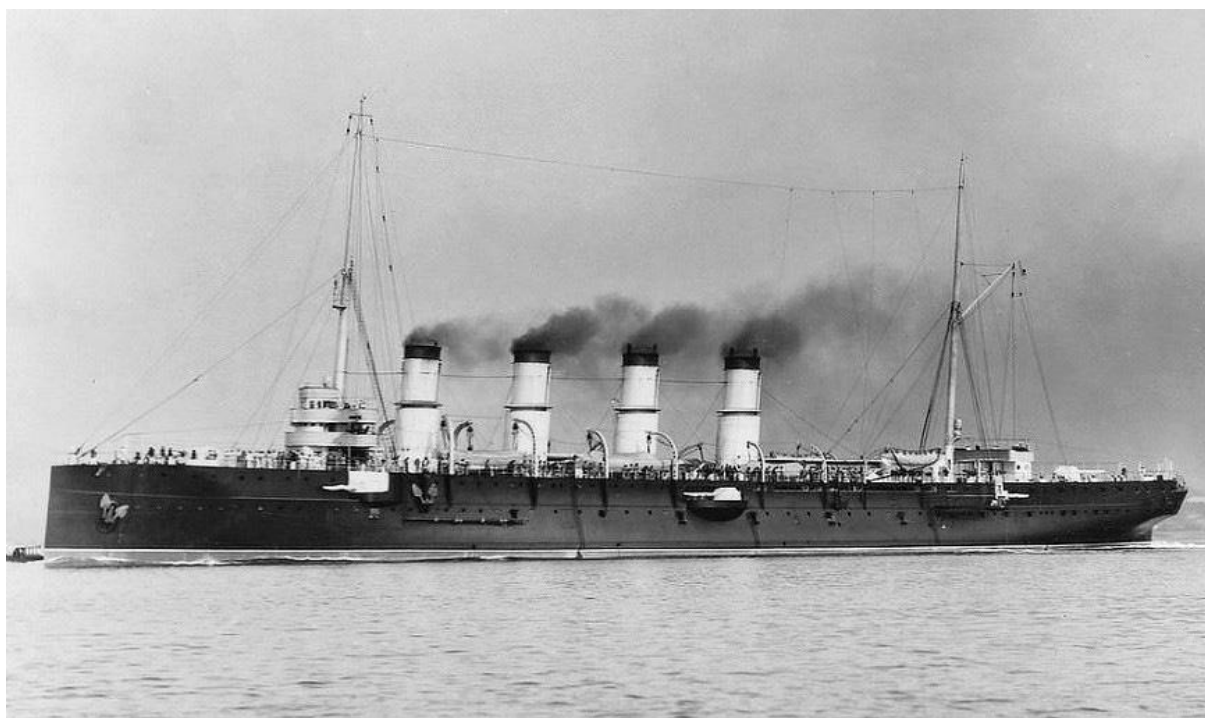
(p. 422)

Commandant de Balincourt : « Album illustré des flottes de combat. Avec 370 photographies de bâtiments. », Berger-Levrault & Cie, Paris-Nancy, 1907, p. 181.



(Page 441.) — *Châteaurenault*.

L. 140. — D. 8 200. — Vit. 23ⁿ. — Cuir. 100^m/_m.
Art. : II 164; VI 138; XII 47,6.





Le croiseur corsaire " Châteaurenault "

- *Armée et Marine*, n° 56 exceptionnel, Dimanche 18 mars 1900, 1^{re} de couverture.

Commandants successifs du croiseur de 1^{re} classe *Châteaurenault*

— **AUBERT Marie Jacques Charles**, capitaine de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 9 octobre 1899 (*J.O. 11 oct. 1899, p. 6.741*).

Par décision présidentielle du 9 octobre 1899, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Aubert (Marie-Jacques-Charles), a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe le *Châteaurenault*.

Avait été précédemment désigné pour suivre les travaux d'achèvement du bâtiment, à La Seyne-sur-Mer (*Var*), à compter du 15 octobre 1898 (*J.O. 1^{er} oct. 1898, p. 6.147*).

M. le capitaine de vaisseau Aubert (M.-J.-C.), du port de Cherbourg, est désigné pour suivre les travaux d'achèvement du croiseur le *Châteaurenault*, à la Seyne.
Cet officier supérieur devra être rendu à cet effet à Toulon le 15 octobre prochain.

— **LE PORD Jules Louis Marie**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 26 février 1901 (*J.O. 28 févr. 1901, p. 1.432*). Bâtiment en essais à Toulon.

Par décision présidentielle du 26 février 1901, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Le Pord (Jules-Louis-Marie) a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe le *Châteaurenault*.

— **De GEÏS de GUYON de PAMPELONNE Marie Joseph Edmond**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 21 août 1901 (*J.O. 23 août 1901, p. 5.437*). Bâtiment en essais à Toulon.

Par décision présidentielle du 21 août 1901, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau de Geis de Guyon de Pampelonne (Marie-Joseph-Edmond) a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe le *Châteaurenault*.

— **POIDLOÛE Alfred Marie**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 10 février 1903 (*J.O. 13 févr. 1903, p. 872*).

Par décision présidentielle du 10 février 1903, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Poidloue (Alfred-Marie) a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe le *Châteaurenault*.

— **PRAT Goulven Louis**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 13 septembre 1904 (*J.O. 15 sept. 1904, p. 5.640*).

Par décision présidentielle du 13 septembre 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Prat (Goulven-Louis) a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe le *Châteaurenault*.

— **GIRARD la BARCERIE Joseph Louis Frédéric Gaston**, capitaine de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement début Décembre 1905 (*J.O. 2 déc. 1905, p. 6.990*). Bâtiment en réserve normale au port de Cherbourg.

M. le capitaine de vaisseau Girard la Barcerie (J.-L.-F.-G.), du port de Brest, est désigné pour exercer le commandement du croiseur *Châteaurenault*, en réserve normale au port de Cherbourg.

— **NISSEN Alphonse Henri Alexandre**, capitaine de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement début Août 1908 (*J.O. 6 août 1908, p. 5.543*). Bâtiment en réserve normale au port de Cherbourg.

M. le capitaine de vaisseau Nissen (A.-H.-A.), du port de Cherbourg, est désigné pour exercer, à sa rentrée de congé, le commandement du croiseur *Châteaurenault*, en réserve normale au chef-lieu du 1^{er} arrondissement maritime.

— **HUGUET Albert Louis Marie**, capitaine de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement début Novembre 1908 (*J.O. 6 nov. 1908, p. 7.543*). Bâtiment en réserve normale au port de Cherbourg.

M. le capitaine de vaisseau Huguet (A.-L.-M.), du port de Cherbourg, est désigné pour exercer le commandement du croiseur *Châteaurenault*, en réserve normale au chef-lieu du 1^{er} arrondissement maritime.

— **MÉLÉART Pierre Yves Marie**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 15 décembre 1909 (*J.O. 19 déc. 1909, p. 11.956*).

Par décision présidentielle du 15 décembre 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Méleart (Pierre-Yves-Marie) a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe *Châteaurenault*.

— **CAMPARDON Eugène Jean Hippolyte**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement en Mars 1910 (*J.O. 25 mars 1910, p. 2.542*). Bâtiment en réserve au port de Toulon.

M. le capitaine de frégate Campardon (E.-J.-H), du port de Toulon, est désigné pour exercer le commandement du *Châteaurenault*, en réserve à Toulon.

— **MORIN de la RIVIÈRE Roger Marie Achille**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par un décision présidentielle du 30 décembre 1911 (*J.O. 1^{er} janv. 1912, p. 67*).

Par décision présidentielle du 30 décembre 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Morin de la Rivière (R.-M.-A.) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *D'Entrecasteaux*, dans la division des écoles de la Méditerranée.

— **BARTHES Prosper Marie**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 12 octobre 1913 (*J.O. 15 oct. 1913, p. 9.088*).

Par décret en date du 12 octobre 1913 M. le capitaine de vaisseau Barthes (Prosper-Marie) a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe *Châteaurenault* dans la division des écoles de l'Océan.

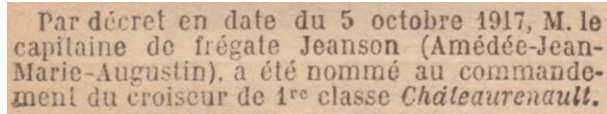
— **DUCREST de VILLENEUVE Paul Henri Marie**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 30 juillet 1914 (*J.O. 4 août 1914, p. 7.110*).

Par décret en date du 30 juillet 1914, M. le capitaine de frégate Ducrest de Villeneuve (P.-M.-K.) a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe *Châteaurenault*.

— **De la PLANCHE de RUILLE Alexandre Jean Marie Laurent Robert**, capitaine de frégate, du port de ... Nommé à ce commandement par un décret du 8 février 1916 (*J.O. 11 févr. 1916, p. 1.167*).

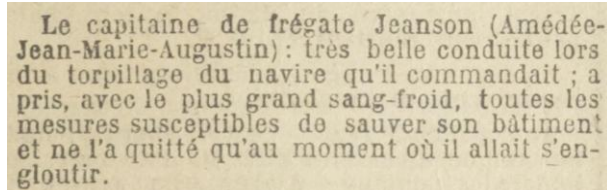
Par décret en date du 8 février 1916, M. le capitaine de frégate de la Planche de Ruillé (A.-J.-M.-L.-R.) a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe *Châteaurenault*.

— **JEANSON Amédée Jean Marie Augustin**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par un décret en du 5 octobre 1917 (*J.O. 8 oct. 1917, p. 7.968*).



Par décret en date du 5 octobre 1917, M. le capitaine de frégate Jeanson (Amédée-Jean-Marie-Augustin), a été nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe *Châteaurenault*.

Par arrêté du 21 juin 1918 (*J.O. 24 juin 1918, p. 5.459*), cet officier fut inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade d'officier dans les termes suivants : « *Très belle conduite lors du torpillage du navire qu'il commandait ; a pris, avec le plus grand sang-froid, toutes les mesures susceptibles de sauver son bâtiment et ne l'a quitté qu'au moment où il allait s'engloutir.* »



Le capitaine de frégate Jeanson (Amédée-Jean-Marie-Augustin) : très belle conduite lors du torpillage du navire qu'il commandait ; a pris, avec le plus grand sang-froid, toutes les mesures susceptibles de sauver son bâtiment et ne l'a quitté qu'au moment où il allait s'engloutir.

Daniel LAHEYNE
16 décembre 2017